

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

Téléphone Est 1185.

MONTREAL.

Echange reliant tous les services:

Montréal et Banlieue, \$2.50 }
Canada et Etats-Unis, 2.00 }
Union Postale, - Frs. 20.00 }

PAR AN.

Bureau de Montréal : 80 rue St-Denis.

Bureau de Toronto : Edifice Crown Life, J. S. Robertson & Co., représentants.

Bureau de New-York : Tribune Bldg., William D. Ward, représentant

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne son
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit :

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887.

LE PRIX COURANT, Vendredi, 3 Juillet 1914.

Vol. XLVII — No 27.

LE VIe CONGRES INTERNATIONAL DES CHAMBRES DE COMMERCE

C'est au cours de ce mois que s'est tenu à la Sorbonne, à Paris, le Congrès International des Chambres de Commerce dont nous avons déjà parlé par anticipation à plusieurs reprises. Ce furent d'importantes assises où étaient représentées toutes les chambres françaises et vingt-et-une puissances étrangères. Il y eut d'intéressantes discussions auxquelles donnèrent lieu les questions figurant à l'ordre du jour et nous en donnons ici la substance sous la forme des résolutions et vœux qui furent adoptés.

Les séances furent présidées par MM. Carron-Legrand, président du Comité permanent des Congrès Internationaux et David Menuet, président de la Chambre de Commerce de Paris.

Le discours du ministre du Commerce.

La séance d'ouverture fut présidée par M. Raoul Péret, ministre du Commerce, qui prononça à cette occasion, un discours dont nous détachons les passages essentiels.

"Le gouvernement et le parlement, suivent avec une attention passionnée toutes les manifestations où sont débattus des problèmes qui intéressent à un si haut degré le monde économique. Cette année, l'ordre du jour de votre congrès comporte l'étude de questions nombreuses et délicates et le ministre du Commerce, aussi bien que les Chambres, ne manqueront pas de s'inspirer, dans les projets qu'ils auront à élaborer, des décisions que vous allez prendre. Celles-ci ont d'autant plus de prix qu'elles sont comme la synthèse des solutions proposées à votre examen et le résultat d'accords importants qui tendent à l'uniformité de législation, si désirable pour la facilité des rapports commerciaux entre les différents pays."

Parlant ensuite du but poursuivi par les Chambres de Commerce, le ministre s'est exprimé ainsi :

"Chaque pays voit grossir le chiffre des dépenses publiques. Seule, une activité plus intense peut nous donner les ressources nécessaires. C'est donc la production qu'il faut augmen-

ter, les échanges qu'il faut faciliter; bien aveugles sont ceux qui ne comprennent pas que, partout, les pouvoirs publics devraient porter leur attention sur la situation économique et rechercher les moyens de conjurer les crises qui commencent par affaiblir et finissent par ruiner les plus riches nations. Ce qu'ils ne font pas toujours, vous vous efforcez de le faire, et, dans vos congrès, vous concluez de véritables traités, mais des traités dont les clauses favorisent également tous les contractants sans léser personne."

Le ministre, en terminant, a déclaré que la confiance et la sécurité du lendemain sont indispensables à la vitalité du négoce, "qui ne saurait se concilier avec les nuances guerrières", et il a souhaité que se multiplient "ces assises pacifiques où les hommes oublient la différence des origines pour se rencontrer dans une collaboration loyale à la recherche de tout ce qui peut les unir et les rapprocher".

Les questions suivantes ont été ensuite discutées, après avoir fait l'objet de rapports documents :

La réforme du calendrier.

Les précédents congrès ont fait ressortir les inconvénients qui résultent, pour le commerce, de la mobilité de la date des grandes fêtes telles que Carnaval, Pâques, Pentecôte, etc.

A ce propos, le congrès réuni en mai dernier à Liège, a émis le vœu qu'un calendrier nouveau universel soit adopté par les pouvoirs publics et les autorités religieuses.

Le congrès international a délégué à un comité spécial, la mission de mettre au point la question et de présenter un rapport au prochain congrès.

La procédure d'arbitrage.

Le Congrès a adopté les conclusions du rapport présenté par M. Pozzi et qui sont les suivantes :



TANGLEFOOT

L'hygiénique destructeur de mouches—Non poison.

Attrape 50,000,000,000 de mouches par an—beaucoup plus que tous les autres moyens combinés. Les poisons sont dangereux.